
La légende de la mort de Néoptolème. A propos de Virgile, *Enéide*, III, 332

Marie Delcourt

Citer ce document / Cite this document :

Delcourt Marie. La légende de la mort de Néoptolème. A propos de Virgile, *Enéide*, III, 332. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 2, fasc. 4, 1923. pp. 685-689;

doi : 10.3406/rbph.1923.6258

http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1923_num_2_4_6258

Document généré le 29/06/2017

MÉLANGES

La légende de la mort de Néoptolème

A propos de Virgile, *Énéide*, III, 332.

Lorsqu'Énée retrouve, en Épire, Andromaque mariée à Helenus, elle lui raconte la mort de Néoptolème : Oreste, brûlé d'une passion terrible pour l'épouse qu'on lui a enlevée et l'esprit troublé par les Furies suscitées par ses crimes, a surpris son rival à l'improviste et l'a tué au pied des autels :

Ast illum erepta magno flammatu amore
conjugis et scelerum Furiis agitatus Orestes
excipit incautum *patriasque obturcat ad aras* (III, 330-32).

Quelles sont les *arae patriae* où a eu lieu ce guet-apens ? Racine, traduisant le passage dans la préface d'*Andromaque*, entend : « Oreste surprend le ravisseur de son épouse et l'immole aux pieds des autels de sa patrie. »

Et M. Sidgwick, dans son commentaire récent, fait remarquer qu'on n'aurait jamais songé à entendre « at his fathers altars » autrement que « at home », si Servius, dans son commentaire de Virgile, ne proposait deux explications toutes différentes. Ces explications, Lejay les rejette pour s'en tenir à l'interprétation de Racine, en quoi nous pensons qu'il a parfaitement raison. Peut-être néanmoins n'est-il pas inutile de reprendre les textes, de montrer l'évolution complète des traditions sur la mort de Néoptolème et de rechercher la source possible de l'interprétation de Servius.

* * *

« Les uns, dit celui-ci, entendent *patrias ad aras* dans le sens d'autels d'Achille, car Pyrrhus, comme nous le lisons dans l'histoire, étant revenu dans sa patrie, après

« que son père eut été tué dans le temple d'Apollon
 « Thymbreus, consacra un autel à Achille dans le propre
 « temple du dieu à Delphes, pour braver celui-ci, et il se
 « mit à y sacrifier.

« D'autres veulent que les autels « *patriae* » soient ainsi
 « nommés de la ville de Patrae, en Achaïe, où on honore
 « Apollon *Patrius*. »

On peut écarter aussitôt cette seconde explication, car
 on ne voit pas quel rôle la ville de Patrae viendrait jouer
 ici. On y trouve bien un culte d'Apollon, mais d'Apollon
Nόμιος, non d'Apollon πατρῷος.

De plus, la rédaction même de la note prouve que
 l'explication est inventée pour le passage. Si le vers de
 Virgile faisait allusion à un culte connu d'*Apollo patrius*,
 cet adjectif correspondrait, ou bien à πατρῷος, ou bien à
 πατραιεύς, mais non à l'un et l'autre à la fois, comme le
 voudrait Servius, lorsqu'il admet un jeu de mots qui n'est
 possible qu'en latin, non en grec (¹).

Quant à la première interprétation, qui a passé dans tous
 les commentaires, sauf celui de Lejay, il est impossible de
 lui trouver une source qui la rattache à une tradition
 ancienne. Nulle part il n'est question d'un autel élevé à
 Achille dans le temple d'Apollon à Delphes. Seulement,
 Pausanias raconte (X. 13.5) que les habitants de Pharsale

(¹) Voici le texte de Servius : « *Patrias aras alii Achilleas intelligunt, [aut quod ibi Achilles occisus sit] nam Pyrrhus, ut in historia legimus, occiso patre in templo Apollinis Thymbraei, reversus ad patriam, in numinis insultationem in templo ejus Delphico aras patri constituit et illic ei coepit sacrificare : [neque enim aut Pyrrhus aut Apollo Delphis oriundi sunt]* ». Alii « *patrias* » Apollineas volunt a Patris, Achaiae civitate, in qua Patrius Apollo colitur. Nec debemus quaerere, cur non Delphicas dixerit etc. » Suit une explication des σχόλια ἀδέσποτα qui justifient l'épithète *patrius* appliquée à Apollon par sa paternité d'Esculape ou d'Icadius. On peut négliger la première interprétation du scholiaste de Pierre Daniel qui voudrait que Néoptolème fût tué auprès des mêmes autels où mourut son père Achille. Celui-ci, dans la légende épique, est tué par Pâris et Apollon aux portes Scées ; dans la tragédie, Apollon seul est responsable de sa mort et le détail des portes Scées est rappelé moins souvent ; enfin, en connexion avec la légende d'Achille amoureux de Polixène, apparaît la version d'après laquelle Pâris le met à mort dans le temple d'Apollon Thymbreus, où lui-même a assassiné Troïlos, fils de Priam. Avec une tradition aussi flottante, il est évident que « *patriae arae* », sans autre explication, ne saurait signifier « les autels où son père a été tué ».

ont offert à Apollon Delphique une statue d'Achille à cheval. Cela peut paraître assez loin du texte de Servius, mais on s'expliquerait qu'une statue de ce genre ait pu paraître une *insultatio* au dieu qui avait causé la mort d'Achille.

Il n'est donc pas impossible que nous ayons ici la source de l'explication de Servius. Si celui-ci a altéré le fait rapporté par Pausanias, c'est qu'il a voulu concilier de force deux traditions toutes différentes sur la mort de Néoptolème, traditions qui ne se combinent que dans un seul récit, celui d'Euripide dans son *Andromaque*. Or, c'est précisément l'influence de cette tragédie qui a fait évoluer la tradition dans une voie nouvelle, que les versions primitives ne pouvaient guère faire prévoir (¹).

* * *

Dans toute la poésie antérieure à Euripide, Néoptolème est tué à Delphes. On justifie son voyage par des raisons qui varient d'un auteur à l'autre, mais, toujours, on le trouve en lutte avec les prêtres du temple : c'est par l'un d'eux ou sur leur ordre qu'il est mis à mort.

Pindare raconte que Néoptolème va à Delphes pour porter à Apollon une partie du butin fait à Troie. Mais là s'élève une querelle au sujet des viandes du sacrifice et il est tué d'un coup d'épée (²). Pindare joue ici sur le nom du prêtre que la légende appelait Μαχαιρεύς, Porte-épée. Ce Machaireus est nommé par Phérécyde qui cite, pour la mort de Néoptolème, la version traitée par Pindare, mais qui l'envoie à Delphes pour demander un oracle au sujet de la stérilité d'Hermione (³).

Ailleurs, Néoptolème va à Delphes dans une intention aggressive, soit pour saccager le temple (⁴), soit, sous prétexte de demander un oracle, avec l'arrière-pensée de

(¹) Lejay a parfaitement vu que « l'explication de Servius est une tentative maladroite de conciliation », et que Virgile s'écarte de la donnée antérieure. Il ne montre pas — et il n'avait pas à le faire — que c'est Euripide qui a donné à la légende une portée et un sens nouveaux, dont Virgile n'a fait que tirer les conséquences.

(²) Ném., VII, 59 sqq.

(³) SCHOLIASTE d'Euripide. *Oreste*, 1654.

(⁴) PAUS., X, 7.1.

réclamer justice pour la mort de son père (¹); il est mis à mort par un prêtre (²), sur l'ordre de la Pythie. On voit parfaitement le souci d'établir un lien entre la mort du père et celle du fils et de les montrer tous deux vaincus par Apollon.

Dans l'*Andromaque*, Néoptolème va deux fois à Delphes, la première fois pour demander raison à Apollon de la mort de son père, la seconde fois, pour expier cette audace. Au second voyage, les prêtres le tuent à l'instigation d'Oreste. Présenter celui-ci comme le véritable meurtrier est une innovation d'Euripide; de la sorte, la mort du roi s'explique par le conflit de passions domestiques qui fait le noeud même du drame.

On comprend parfaitement qu'Euripide ait gardé le détail légendaire du voyage à Delphes, qui lui fournissait le thème d'un beau récit. Mais, après lui, ce qui domine la légende de la mort de Néoptolème, dans la littérature sinon dans la tradition courante, c'est la figure d'Oreste jaloux et meurtrier. D'après une scholie très mutilée d'*Oreste* (v. 1654), il semble bien que Phérécyde avant Euripide avait marié le fils d'Agamemnon avec la fille de Ménélas, mais notre poète a certes été le premier à faire de Néoptolème la victime d'un « drame passionnel ». Dès lors, la portée religieuse de l'ancienne légende disparaît et toute l'attention se porte sur le motif romanesque.

Il va sans dire que dans la littérature, et surtout dans la littérature transplantée loin de Delphes et de la Grèce, la jalouse d'Oreste devait intéresser le public bien plus que l'ancien conflit sacerdotal imaginé par Pindare. Virgile et Racine ne pouvaient songer à reprendre l'ancienne tradition.

Seulement, du jour où la légende s'impose d'Oreste jaloux tuant Néoptolème, il n'y a plus aucune raison pour mettre le meurtre à Delphes. Dans le nouveau contexte, ce détail devenait une disparate destinée à tomber dans l'oubli.

(¹) STRABON, IX, p. 421.

(²) PAUS., X, 24.4; I, 13.9; cfr. EUSTATHE ad *Odyss.*, III, 3, p. 1479.

Mais les anciens attachaient une signification morale à la mort tragique de Néoptolème et un passage de Pausanias semble bien indiquer que l'expression Νεοπτολέμειος τίσις, une « expiation à la Néoptolème », était proverbiale. « En effet, dit-il, Néoptolème, fils d'Achille, qui avait tué Priam sur l'autel de Zeus Herkeios, fut lui-même assassiné à Delphes au pied de l'autel d'Apollon; et en mémoire de cela, quand quelqu'un souffre ce qu'il a fait souffrir, on dit qu'il subit une expiation à la Néoptolème⁽¹⁾ »

Dans l'*Andromaque* d'Euripide, cette idée n'est qu'accessoire; elle est importante dans la conception de Virgile. Mais, pour que la mort de Néoptolème soit une expiation exacte de celle de Priam, il n'est nullement nécessaire qu'elle se passe à Delphes et Virgile trouve un parallélisme bien plus frappant en montrant le meurtrier immolé, comme la victime, devant ses dieux domestiques. Il rend sensible le παθεῖν δποῖόν τις καὶ ἔδρασε en répétant ici les mots dont il s'est servi plus haut à propos de la mort de Priam dont Énée dit à Anchise :

Jamque aderit multo Priami de sanguine Pyrrhus
Natum ante ora patris, patrem qui obtruncat ad aras (II, 662-3).

On voit comment, la version romanesque se substituant à la version sacerdotale, Virgile a été amené à modifier la tradition de la mort de Néoptolème à Delphes; on voit aussi qu'en plaçant cette mort en Épire, il y suggère une intervention providentielle et il la présente comme une expiation et un sacrifice à la justice.

L'intention de Virgile était donc évidente. Toutefois, ni ses commentateurs anciens, ni ses exégètes modernes ne l'ont reconnue, tant la version delphique et sacerdotale était restée vivante, cependant que la tradition littéraire, de Pindare à Euripide et d'Euripide à Virgile, évoluait, et, pour de nouveaux aspects du récit, dictait aussi des détails nouveaux.

MARIE DELCOURT.

⁽¹⁾ PAUS. IV, 17.4. ἀπὸ τούτου τὸ παθεῖν δποῖόν τις καὶ ἔδρασε Νεοπτολέμειον τίσιν δνομάζουσιν.